L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE.

POUR LES ETATS-UNIS, PORT COMPRIS:

$12 - - - Un An | $6 - - - 6 Mois | $3 - - - 3 Mois

POUR LE MEXIQUE, LE CANADA ET L'ETRANGER, PORT COMPRIS:

$15.15 - - Un An | $7.55 - - 6 Mois | $3.75 - - 3 Mois

EDITION HEBDOMADAIRE,

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

POUR LES ETATS-UNIS, PORT COMPRIS:

$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

POUR LE MEXIQUE, LE CANADA ET L'ETRANGER:

$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.25 - - 4 Mois

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur améliorée du Deuxième District.

Portant le No municipal 2649 rue Iberville

Entre les rues Broad et Dorgenois.

Suburban Building and Loan Association vs George T. Rehage.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 99,697—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessous intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 9 mai 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui en dépendent ou y appartiennent de quelque façon, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Iberville, Broad, Dorgenois et Bienville, désigné comme lot vingt-deux A sur un croquis d'arpentage dressé par Edgar Pillé, voyer, daté du 2 novembre 1909, annexé à un acte d'achat par le demandeur en ceci, du dit Geo. T. Rehage, suivant lequel arpentage le dit lot commence cent dix huit pieds dix pouces et quatre lignes de la rue Broad et mesure vingt huit pieds neuf pouces de face à la rue Iberville, la même largeur à l'arrière, sur cent quarante pieds en profondeur entre lignes parallèles et est formé de la plus grande partie du lot original No 22.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
Zengel, Thomas, Sathon & Loomis, avocats pour la demanderesse.
4 av—4 5 12 19 26—mai 2 8 9

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur améliorée du Sixième District.

Portant le No municipal 719 rue Delachaise,

Entre les rues Annonciation et Chippewa.

Jules Videau vs Joseph Frank Herman.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 99,964 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI le 9 mai 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans le carré No 102, borné par l'avenue Louisiana les rues Annonciation, Chippewa et Delachaise, désigné comme lot No vingt-six sur un plan déposé en l'étude de J. H. Beard, ancien notaire en cette ville, sous le No 13 et mesure trente pieds six pouces de face à la rue Delachaise sur cent vingt-huit pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
Joseph Lautenschlaeger, avocat pour le demandeur.
4 avril—4 5 12 19 26—mai 3 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Haute Valeur Améliorée du Sixième District.

Formant l'encoignure des rues Marengo et Liberté,

Portant le No municipal 2300 rue Marengo,

(Dans l'ilet: rues Howard et Milan.)

Henry Kenner vs Henry Baumann.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 99,767—En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 16 mai 1912, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent ou en dépendant de quelque façon, situé dans le Sixième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Howard (autrefois St George), Liberté (autrefois Green et anciennement St. André), Marengo et Milan, ledit carré étant connu par le No 561, autrefois carré 100, Est Bouligny; ledit lot est désigné par le numéro un, et forme le coin des rues Marengo et Liberté et mesure trente pieds de face à la rue Marengo sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent vingt pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
A. J. Cahill, avocat pour le demandeur,
12 av—12 13 19 26—mai 2 9 15 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Premier District.

Portant le No Municipal 1129 rue Annonciation, entre Gaiennie et Calliope.

James Brown vs Mme Mary O'Brien, épouse de Thomas V. McArdle.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, —No 100,140— En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 16 mai 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui en dépendent ou y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré, borné par les rues Annonciation, Calliope, Constance et Gaiennie, lequel dit lot est désigné par le No 17 et mesure vingt deux pieds, trois pouces de face à la rue Annonciation sur cent dix pieds en profondeur entre lignes parallèles. Le dit lot étant contigu au lot qui forme le coin des rues Gaiennie et Annonciation.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Dimkalspiel Hart & Davey, avocat pour le demandeur.
13 avril—13 19 26—mai 3 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Deuxième District.

Portant le No Municipal No 2306 rue St Philippe, entre les rues Miro et Tonti.

George G. Delvaille vs Josephine Monde.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 100,041—En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 23 mai 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et servitudes, et dépendances qui y appartiennent ou en dépendant de quelque façon, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No municipal 2306 rue St-Philippe, dans le carré borné par les rues St-Philippe, Dumaine, Miro et Tonti, désigné par le No Quatorze sur un plan par H. L. Pillé, arpenteur, daté du 12 juin 1859 et déposé en l'étude de A. Hero, suivant lequel plan ledit lot mesure trente pieds de face à la rue St Philippe, sur une profondeur de cent pieds, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Emile Pombe, avocat pour le demandeur.
19 avril—19 26—mai 3 10 17 23

ANNONCES JUIDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième District,

Portant les Nos Municipaux 2709-2715 Place Belmont,

(Dans l'ilet des rues Magnolia et Toledano et l'avenue Claiborne.)

Joseph L. Weise versus Pelican Realty Co. et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 100,273 —En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 6 juin 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que les améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par la lettre B dans l'ilet E, borné par les rues Magnolia et Toledano, la Place Belmont et l'avenue Claiborne, sur un devis et certificat d'arpentage, daté du 22 mars 1910, dressé par D. E. Seghers et fils, voyers, annexé à un acte passé pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, le 24 mars 1910, d'après lequel devis ledit lot commence à une distance de cinquante-huit pieds de la rue Magnolia et mesurant soixante pieds de face à la place Belmont, la même largeur dans le fond sur une profondeur, entre lignes parallèles de soixante pieds, étant composé de la plus petite portion du lot trente et un, le tout du lot original No trente et la plus grande portion du lot original No vingt neuf sur un devis et certificat d'arpentage dressé par L. Daney, voyer, le 6 mars 1909, une copie lithographiée est annexée à un acte passé devant Félix J. Dreyfous, notaire, le 24 mars 1910.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur au moment de l'adjudication fera un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Félix J. Dreyfous et A. D. Danziger, avocats pour le demandeur
3 mai—3 10 17 24 31—juin 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Troisième District,

Portant le No Municipal 1231 rue Port,

Entre les rues Marais et Urquhart (dans le carré rue St-Ferdinand.)

Mme Mary F. Adams Hall vs Mme Wm. Schulingkamp, épouse d'Emile Hirschberg.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 99,130—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 9 mai 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terrain ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges et servitudes qui en dépendent, ou y appartiennent, de quelque façon situé dans le carré 486, borné par les rues Port, St Ferdinand, Urquhart et Marais, autrefois Morales, ladite propriété étant entièrement décrite et désignée par la lettre "C" sur un plan dressé par Kirkland et Théard, ingénieurs civils et voyers, daté du 12 avril 1901 et annexé à un inventaire pris dans la succession de Mme Mary T. Muir, No 64 647 de la Cour Civile de District par Charles T. Bonist, notaire, le 12 avril 1901, une copie du quel est annexé pour référence à un acte devant P. M. Milner, notaire, le 11 juin 1901, ledit lot ayant suivant le dit plan les mesures suivantes, à savoir: commençant à un point à cent pieds (100) du coin des rues Port et Urquhart le dit lot mesure vingt huit pieds (28) quatre pouces de face à la rue Port, sur une profondeur de cent, trente et un pieds, sept pouces sur la ligne la plus proche de la rue Marais, divisant ledit lot C du lot B, comme il est démontré sur le dit plan et le dit lot a les mesures suivantes sur le côté le plus près de la rue Urquhart, à savoir: 1mant, Une profondeur de vingt neuf pieds deux pouces sur une ligne commençant à la rue Port, courant parallèlement avec la rue Urquhart, de là quinze pieds neuf pouces sur une ligne parallèle avec la rue Port et dans la direction de la rue Urquhart, d'où une autre profondeur de soixante huit pieds deux pouces sur une ligne parallèle à la rue Urquhart, d'où quinze pieds neuf pouces sur une ligne parallèle avec la rue St-Ferdinand dans la direction de la rue Morales ou Marais, de là une autre profondeur de trente-quatre pieds trois pouces sur une ligne parallèle avec la rue Urquhart et ledit lot mesure vingt-huit pieds quatre pouces sur la ligne du fond.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication, faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Hall, Monroe, Lemon & Leverich, avocats pour la demanderesse.
6 avril—6 12 19 26—mai 3 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Septième District.

Portant le No Municipal No 8539 rue Jeannette, (dans le carré, borné par les rues Birch, Léonidas et Joliet).

Jules P. Foulon versus Severan Baptiste.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. — No 99,387 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 9 mai 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terrain, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la Nouvelle Orléans, dans le carré borné par les rues Jeannette, Birch, Léonidas et Joliet, désigné comme lot No 9 du carré 199, et mesure trente pieds de face à la rue Jeannette sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—Au comptant, pour payer la réclamation du demandeur, actuellement dûe, soit deux billets à ordre de $125 chacun, datés du 12 mars 1910, payables respectivement un et deux ans après dates, avec 8 0[0 par an du 12 mars 1910 jusqu'au paiement, et 10 0[0 sur le montant courant comme honoraires d'avocats. Le coût et les frais de procès et vente, et les taxes, s'il y en a, dus sur ladite propriété.

2.—L'acquéreur devra assumer jusqu'au montant de son enchère le paiement de deux billets à ordre de $125 chaque, daté du 12 mars 1910, payables respectivement trois et quatre ans après date et portant intérêt au taux de 8 0[0 par an depuis la date jusqu'au paiement (les intérêts depuis la date de la vente devant être assumés par l'acquéreur et garantis par hypothèque sur ladite propriété, suivant acte de E. Vidrine, notaire, le 12 mars 1910,)

3.—Et le solde du prix de l'adjudication s'il y en a au comptant.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Ernste Vidrine, avocat pour le demandeur.
6 av—6 12 19 26—mai 3 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Comptoir de Buvette et Installations, Table de Pool, Vins, Bière, Etc.

Zodiac Corporation, Limited, vs J. H. Herman, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 98,808 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci après désignés, LUNDI, le 13 mai 1912, à 10:30 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir:

En mon entrepôt rue Ste-Anne, entre les rues Royale et Chartres.

Un Comptoir de Buvette, une Table de Pool et accessoires, un lot de Verrerie, etc., un lot de Vins et Bière, etc., d'après l'inventaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Foster, Milling, Brian & Saal, avocats pour la demanderesse.
2 mai—2 8 13

VENTES A L'ENCAN.

Ramsey & Danziger

ANNONCE JUDICIAIRE.

408-410-416 rue Carroll, Grande Bâtisse en briques, à deux étages, contigue à la De Soto Hotel, Bourse des Contracteurs et Négociants, Interstate Electric Co., etc.

514-16 rue Chartres, Bâtisse en briques, à quatre étages, contigue au Palais de Justice, maintenant d'un million de dollars, Hôtel St Louis, etc.

1318 rue Bienville encoignure Liberté, Bâtisses en briques, à trois étages, susceptibles à de grande revenus.

135-37 rue N. Broad, près de Canal, Grande Résidence Double à deux étages.

123 rue Nord Broad, près Canal, Grande Résidence Simple, à deux étages.

220-22-24 rue N. Liberté, près de la rue du Canal.

111-13-17 rue S. Robertson, près de la rue du Canal propriété triple pour placement à deux étages.

120-22 rue S. Robertson, Maison Double retirée à deux étages.

125-27 rue S. Robertson, près de la rue du Canal, Maison Double à deux étages.

Rue S. Robertson, près Canal, Terrain vacant.

2653-55 rue Gravier, Cottage Double.

121 rue S. Robertson, Résidence Simple à deux étages.

Dans l'affaire de la succession de Frank Sharp. No 99,713—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division "E."

PAR RAMSEY & DANZIGER—C. A. RAMSEY, Encanteur—Bureau 341 rue Carondelet. JEUDI, le 23 mai, 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, Premier District de cette ville, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre daté et signé du 17 avril 1912 par l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la susdite cour, division "E," dans l'affaire intitulée et numérotée, et à moi adressée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

No 1—Un certain lot de terre, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chartres, St-Louis, Toulouse et Vieille-Levée (maintenant Decatur), commençant à une distance de quatre-vingt-seize pieds dix pouces de l'encignure de la rue St-Louis et mesurant trente-quatre pieds trois pouces de face à la rue Chartres sur cent quarante-sept pieds six pouces de profondeur sur le côté vers la rue Toulouse, et du côté vers la rue St-Louis une première profondeur de cent quatre pieds neuf pouces, de là il se rétrécit vers la rue Toulouse une distance de onze pieds sept pouces et quatre lignes et a une deuxième profondeur de quarante-deux pieds neuf pouces, et vingt-deux pieds sept pouces et quatre lignes de largeur dans le fond.

Les améliorations sont connues comme les Nos municipaux 514-16 rue Chartres, consistant d'une bâtisse en briques à quatre étages, ayant magasin, passage pour voitures et environ vingt chambres.

No 2—Un certain lot de terre ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes dépendances y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 585, borné par l'avenue Tulane (autrefois rue Commune), Broad, Gravier et Dorgenois, ledit lot étant désigné par le No vingt-cinq sur un plan de subdivision du dit ilet en quarante-quatre terrains, par J. A. B'Hémecourt, voyer, daté du 10 juillet 1890 et annexé pour référence à un acte de dépôt passé pardevant N. B. Trist, notaire, le 28 octobre 1890, et mesurant d'après cela trente pieds de face à la rue Gravier sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt-deux pieds, trois pouces et sept lignes.

Les améliorations sont connues par les Nos municipaux 2653-55 rue Gravier, consistant d'un cottage double ayant trois chambres de chaque côté, et deux chambres dans le fond.

No 3—Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations, qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré No 364, borné par les rues Broad et Canal avenues et la rue Iberville (autrefois Douane) et la rue White, désigné par la lettre "C" sur un certificat d'arpentage daté du 17 novembre 1896, dressé par D. E. Seghers, voyer en cette ville, annexé pour référence à un acte de vente par Langlinais, et als. à Gaudet, passé pardevant M. V. Dejan, notaire, le 24 décembre 1896, et devant être pris à un point de distance, trente-quatre pieds neuf pouces et six lignes de l'encoignure de l'avenue Broad et de la rue Iberville (autrefois Douane) et mesurant d'après ledit devis en mesure américaine, trente-huit pieds quatre pouces et quatre lignes de face sur ladite avenue Broad, la même mesure en arrière dans le fond par cent vingt trois pieds six pouces et une ligne en profondeur sur la ligne de côté No treize, le plus près de la rue Iberville (autrefois Douane) et cent vingt trois pieds onze pouces et deux lignes en profondeur sur la ligne de côté du No quinze vers l'avenue Canal; le dit lot "C" comprenant l'entière propriété connue comme (vieilles terres) No 16 et 16 1[2 rue ou avenue Nord Broad.

Les améliorations connues comme numéros municipaux 135-137 rue Nord Broad, consistent en une maison double à deux étages contenant environ 12 chambres de chaque côté

No 4—Deux certains lots de terrain, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances qui y appartiennent, situés dans le Premier District de cette ville, dans le carré borné par les rues Broad, White, Canal et l'avenue Cleveland, autrefois rue Gasquet, et désignés par les Nos seize et dix-sept sur un plan établi par L. W. Brown, voyer, daté du 12 août 1886, annexé à un acte passé devant Andrew Hero Jr. notaire, le 4 octobre 1886, et mesurant comme suit, à savoir: Lot No seize trente et un pieds trois pouces et une ligne de face à la rue Broad, cent quatre vingt-onze pieds un pouce de profondeur sur la ligne de côté vers le lot No quinze, cent quatre-vingt-onze pieds de profondeur sur la ligne du côté du lot No dix-sept et trente-et-un pieds trois pouces de largeur en arrière; et le lot dix-sept trente-et-un pieds trois pouces et une ligne de face à la rue Broad, cent quatre-vingt-onze pieds de profondeur sur la ligne de côté du lot No seize et cent quatre-vingt-onze pieds neuf pouces et sept lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot No dix-huit et sur les précédentes lignes en arrière des lots Nos vingt-et-un et vingt-deux, et trente-et-un pieds trois pouces de largeur en arrière.

Les améliorations connues comme le No municipal 123 rue Sud Broad consistent en une maison simple à deux étages façade en brique, environ quinze chambres, grands écuries, hangar, etc., prises d'eau et d'égouts.

5 0[0 Une certaine parcelle de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Premier District de cette ville, dans le carré No 230, borné par les rues Carrollton, Perdido, Poydras et Carondelet, sur un plan de Frank H. Waddill, le 19 avril 1912, suivant lequel plan ledit lot ou parcelle de terrain mesure trente neuf pieds un pouce et pas de ligne sur la rue Carroll, la même largeur en arrière sur une profondeur 63 pieds neuf pouces entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations sont connues comme Nos municipaux 408-10 rue Carroll sur l'arrière de l'Hôtel De Soto et consistent en une bâtisse en briques à deux étages.

No 6—Un certain morceau ou parcelle de terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances qui y appartiennent situé dans le même carré que le précédent sur un plan de Frank H. Waddill, daté du 19 avril 1912, suivant lequel plan, ladite parcelle ou morceau de terrain mesure vingt-sept pieds dix pouces de face à la rue Carroll, même largeur en arrière sur soixante-trois pieds neuf pouces et pas de ligne en profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations sont connues comme numéro municipal 416 rue Carroll consistent en une bâtisse simple en briques à deux étages.

No 7—Un certain lot de terre, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par la lettre A de l'ilet No 129, borné par les rues Bienville, Franklin, Liberté et Iberville, sur le devis annexé et certificat d'arpentage daté du 14 mars 1912, signé par Walter J. Seghers, député voyer de ville, d'après lequel arpentage ledit lot mesure vingt six pieds neuf pouces de face à la rue Bienville sur une profondeur et façade à la rue Liberté de cent vingt-sept pieds, et d'une profondeur sur la ligne du côté opposé le séparant du lot No deux de cent sept pieds, de là il s'élargit à un angle droit, sur une ligne parallèle à la rue Bienville de dix-sept pieds un pouce, de là il y a une deuxième profondeur de vingt pieds sur une ligne parallèle à la rue Liberté et s'étend à la ligne du fond, laquelle ayant quarante quatre pieds six pouces et trois lignes, lequel dit lot de terre forme l'encoignure des rues Bienville et Liberté, et est composé du tout du lot original No un et d'une portion du lot original No huit.

Les améliorations sont connues par le No municipal 1318 rue Bienville encoignure de la rue Liberté, consistant d'une bâtisse en briques à trois étages et ayant environ 24 chambres.

No 8—Une certaine portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent désignée par la lettre "B", dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus et dernièrement décrite, démontre sur l'arpentage annexé ci-dessus pour référence. D'après lequel arpentage ladite portion de terre mesure trente sept pieds huit pouces et six lignes de face à la rue Liberté, trente-sept pieds dix pouces et une ligne en largeur dans le fond, sur une profondeur sur la ligne le séparant du lot "A" de quarante quatre pieds six pouces et trois lignes et d'une profondeur sur la ligne du côté opposé de quarante cinq pieds dix pouces et quatre lignes. Ladite portion de terre étant composée de la portion du devant du lot original No neuf et d'une portion du lot original No huit.

Les améliorations sont connues par les Nos municipaux 220-22-24 rue N. Liberté, consistant d'une rangée de maisons.

No 9. Trois certains lots de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Robertson, Gasquet et Claiborne, désignés par les lettres E, F et G sur un croquis ou plan d'arpentage établi par L. J. Frémeau, ingénieur civil, daté du 20 avril 1889 et annexé pour référence à un acte passé devant Andrew Hero Jr., notaire en cette ville, le 9 mai 1889. Lesdits lots s'adjoignent l'un l'autre, et ceux désignés par les lettres E et F mesurent chacun quinze pieds trois pouces cinq lignes de face à la rue Robertson sur soixante-douze pieds huit pouces une ligne de profondeur entre ligne parallèles, et le lot G mesure quinze pieds trois pouces six lignes de face à ladite rue Robertson par soixante-douze pieds huit pouces et une ligne de profondeur, entre lignes parallèles. Ledit lot "G" est borné sur le côté vers la rue Gasquet (maintenant Cleveland) par une allée de cinq pieds trois pouces de largeur, ouvrant sur la rue Robertson, et lesdits lots E, F et G sont bornés en arrière par une allée de deux pieds et onze pouces de largeur et trente-quatre pieds six pouces et quatre lignes de longueur, ouvrant sur la ci devant allée sur le côté du lot "G," et lesquelles dites allés sont communes à plusieurs lots les bordant.

Les améliorations sont connues comme Nos municipaux 111-113-117 rue Sud Robertson et consistent en une rangée d'habitations triples, à deux étages, contenant environ six chambres chacune ou dix huit chambres en out.

No 10—Deux certains lots de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situés dans le Premier District de cette ville, dans le carré borné par les rues Canal, Robertson, Villeré et l'avenue Cleveland, autrefois Gasquet, désignés par les Nos deux et trois sur un plan dressé par C. A. Hedin, voyer, daté du 20 février 1850, et déposé comme plan No 107 en l'étude de James Graham, ancien notaire en cette ville; lesdits lots s'adjoignent l'un l'autre et mesurent chacun vingt-deux pieds et 5 lignes 1[2 de face à la rue Robertson sur cent vingt-deux pieds un pouces et six lignes de profondeur, entre lignes, en mesure américaine, et sont bornés en arrière par une allée de six pieds de largeur et commune auxdits et autres lots suivant ledit plan.

Les améliorations Nos municipaux 120-22 rue Sud Robertson consistent en une maison double en bois à deux étages, toit en ardoises, retirée contenant environ six chambres de chaque côté.

No 11—Un certain lot de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par la H lettre dans le carré borné par les rues Canal, Robertson, Cleveland (autrefois Gasquet et Claiborne sur un croquis ou plan d'arpentage établi par L. J. Frémeau, ingénieur civil, en date du 20 avril 1889 et annexé pour référence à un acte passé devant Andrew Hero Jr, notaire, le 9 mai 1889. Lequel dit lot mesure vingt-neuf pieds de face à la rue Robertson sur cent vingt sept pieds, cinq pouces et deux lignes plus ou moins de profondeur entre lignes parallèles et est borné sur la ligne de côté la plus proche de la rue Canal par une allée de cinquante trois pouces de largeur faisant face à ladite rue Robertson, mitoyens entre les précédés et autres lots désignés sur ledit croquis.

No 12—Un certain lot de terrain, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le lot No huit, dans le carré borné par les rues Robertson, Claiborne, Canal et Cleveland, autrefois Gasquet, sur un plan par Frederick Wilkinson, voyer, le 18 mars 1839, déposé en l'étude de H. B. Cénas, ancien notaire, et mesure en mesure américaine vingt-six pieds sept et 22 1[2[100 de pouces de face à la rue Robertson par une profondeur de cent-vingt-sept pieds dix et 70[100 de pouces, entre lignes parallèles.

Les améliorations sont connues comme le No municipal 121 rue Sud Robertson, consistant d'une résidence simple à deux étages, ayant vestibule et environ huit chambres.

No 13—Un certain lot de terrain, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré borné par les rues Robertson, Cleveland, (autrefois Gasquet) Claiborne et Canal, et mesurant d'après un devis annexé à un acte passé pardevant S. H. Lewis, ancien notaire, dressé par W. T. Thompson, ingénieur civile et voyer, daté du 19 décembre 1848, vingt-six pieds sept pouces et six lignes de face à la rue Robertson sur une profondeur de cent deux pieds neuf pouces, entre lignes parallèles, tout en mesure américaine, s'étendant au fond à une allée de trois pieds de largeur en commun audit lot et autres.

Les améliorations sont connues comme Nos municipaux 125-29 rue S. Robertson, consistant d'une résidence double à deux étages, contenant environ six chambres de chaque côté.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option desdits acquéreurs, et la balance s'il y en a, en un et deux ans, en billets des dits acquéreurs, portant date égales avec l'adjudication, avec sept pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement, devant être garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue et par les clauses usuelles de sécurité, incluant cinq pour cent d'honoraire d'avocat en cas de procès, le transfert de l'assurance, etc. Les acquéreurs devant assumer au-dessus et en plus du prix de l'adjudication les taxes de 1912, les loyers ne devant appartenir aux acquéreurs qu'à partir de la date des actes de vente. Les actes de vente devant être exécutés pardevant Alfred D. Danziger, notaire, aux frais des acquéreurs, 10 0[0 de dépôt requis au moment de l'adjudication.

Felix J. Dreyfous, exécuteur testamentaire.
Edgar M. Cahn, avocat pour l'exécuteur.
21 avril—21 28 mai 5 12 19 23

ANNONCE JUDICIAIRE

SANS LIMITE OU RESERVE.

Emplacement de Commerce Occupé comme Epicerie, Buvette et Résidence.

No 2729 rue Perdido, près Broad.

Succession de Mary Olivier Brady, épouse de Thos M Duffy.

No 99,905—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division B.

PAR RAMSEY & DANZIGER—C. A. Ramsey, Encanteur—Bureau 341 rue Carondelet—MARDI, 21 mai, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, Premier District de cette ville, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre daté et signé du 19 avril 1912, par l'Honorable Fred. D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée et qui m'a été adressé, les propriétés mobilières et immobilières suivantes, à savoir—

Un certain lot de terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans le carré borné par les rues Perdido, White, Gravier, Broad et l'allée Jane, désigné comme lot No 8 sur un croquis annexé à l'inventaire pris dans la succession de François Lacroix par A. J. La Pice, notaire, le 7 janvier 1895. Le dit lot mesure plus ou moins trente et un pieds 9 pouces de face à la rue Perdido sur cent vingt pieds de face et profondeur à l'allée Jane sur quelle rue et allée il forme le coin. Etant la même propriété acquise par Thomas M. Duffy, de Peter G. Riddell, par acte passé devant W. H. Pascos, notaire, le 27 octobre 1907, enregistré dans le livre des transferts 230 folio 296.

Aux même lieux et heures, il sera vendu tous les effets de ménage et effets mobiliers, suivant inventaire en cas.

Conditions—Pour les effets mobiliers comptant, pour immeuble, un tiers ou plus comptant, le solde s'il y en a en un ou un et deux ans à l'option de l'acquéreur; la part